



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare -405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr

Site internet : cgtnmca.fr

Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 09 octobre 2026

Madame la Directrice générale
Adjointe de la Culture

Objet : Chœur de l'Opéra

Madame la Directrice Générale Adjointe de la Culture,

Nous nous adressons à vous au sujet du Chœur de l'Opéra, Formation lyrique permanente de haut niveau qui se trouve actuellement en difficulté, se trouvant amputée d'une partie de ses membres.

En effet, les départs se sont précipités ces derniers mois, notamment dus à la démission de plusieurs jeunes artistes qui ont renoncé à demeurer à Nice, faute de pouvoir y résider décemment avec le salaire actuellement proposé par l'Opéra.

De cette situation résulte que le chœur se trouve désormais composé de 28 membres permanents, au lieu de 42 qu'ils étaient il y a encore quelques années. Tous redoutent que cet état de fait se dégrade encore, sans les recrutements nécessaires et une revalorisation salariale restituant son attractivité à cette formation d'excellence.

Le Chœur se retrouve également doté désormais d'un seul pianiste, le second poste étant actuellement non remplacé suite à un congé pour convenance personnelle, ce qui fait peser une lourde charge sur le pianiste restant et ne permet pas de combler les besoins du Chœur.

La Direction de l'Opéra, qui a rencontré récemment la délégation du Chœur, l'a informée avoir demandé l'arbitrage sur 6 postes afin de pouvoir ouvrir des concours de recrutement, ainsi que le remplacement temporaire de deux artistes actuellement en congé pour convenance personnelle. Nous souhaitons insister sur l'importance d'acter ces demandes au plus vite, de remplacer le second poste de pianiste, ainsi que sur la mise en place parallèle de négociations pour une revalorisation salariale rapide des trois corps artistiques de l'Opéra, à commencer par le Chœur et Ballet dont beaucoup de membres font face à une réelle urgence sociale.

Les agents sont en forte attente de réponses à la hauteur de la situation, et notre organisation syndicale se tient prête à entamer au plus vite ces négociations, tout comme à mettre en main des artistes les outils pour porter plus fortement leurs revendications si cela s'avère nécessaire.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice Générale Ajointe, l'expression de notre salutations distinguée.

PO/ Le Syndicat CGT NMCA

Violaine DARMON

Référente section Opéra